



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC**

**11 Laurier St./ 11 rue, Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776**

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Scientific, Medical and Photographic Division /
Division de l'équipement scientifique, des produits
photographiques et pharmaceutiques
L'Esplanade Laurier
140 O'Connor Street,
East Tower, 7th Floor
Ottawa
Ontario
K1A 0S5

Title - Sujet Équipement de Lab. et Sci.	
Solicitation No. - N° de l'invitation E60PV-19EQUI/B	Amendment No. - N° modif. 011
Client Reference No. - N° de référence du client E60PV-19EQUI	Date 2019-10-03
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$PV-958-77438	
File No. - N° de dossier pv958.E60PV-19EQUI	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2019-10-16	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input checked="" type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Beaulne, Sylvianne	Buyer Id - Id de l'acheteur pv958
Telephone No. - N° de téléphone (343) 550-1739 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Cette révision a pour but de répondre aux questions reçues à ce jour et à modifier la demande d'arrangement en matière d'approvisionnement :

1. Questions et Réponses

Question 36

Concernant le document PDT – MPR, tous les microscopes électroniques (microscope électronique à balayage et microscope électronique à transmission) étaient classifiés sous N6650 – Microscope électronique. Cela semble équivalent au code UNSPSC 41111711 – microscope électronique, par contre la demande d'arrangement en matière d'approvisionnement mentionne seulement les microscopes électronique à balayage sous 41111720 et ne semble pas inclure 41111721 – microscope électronique à transmission. Cette catégorie fera-t-elle l'objet d'une autre demande d'arrangement en matière d'approvisionnement ou devrait-elle être incluse à cette demande d'arrangement en matière d'approvisionnement?

Réponse 36

La sous-catégorie 41111721 (microscopes électronique à transmission) n'a pas été exigée pour cette demande d'arrangement en matière d'approvisionnement. Elle ne sera donc pas incluse dans la présente demande.

Question 37

La DAMA indique que, pour qu'un fournisseur soit considéré comme recevable et potentiellement se voir attribuer un arrangement en matière d'approvisionnement, il doit accepter toutes les termes et conditions sans exceptions (Méthode de sélection, section 4.4, point 2). La dernière phrase du deuxième paragraphe de la section 1.2.1 stipule que «Les arrangements en matière d'approvisionnement comportent un ensemble de clauses et conditions prédéterminées qui s'appliqueront à tout contrat subséquent à un arrangement en matière d'approvisionnement.» Est-ce vraiment le cas ou pourrions-nous négocier certaines modifications de contrats subséquents émis sous l'arrangement en matière d'approvisionnement?

Réponse 37

- Voir la modification ci-dessous
- Oui, pour qu'un fournisseur soit considéré recevable à la demande d'arrangement en matière d'approvisionnement (être inclus dans la liste de fournisseurs pré qualifié) il doit respecter toutes les termes et conditions de la demande d'arrangement en matière d'approvisionnement.
- La seule négociation que vous puissiez faire est pour un contrat résultant de 25,000\$ ou moins (source unique, non-concurrentiel).

2. Révision à la demande d'arrangement en matière d'approvisionnement

À la partie 1, section 1.2 – Sommaire, sous 1.2.1

Supprimer :

Les arrangements en matière d'approvisionnement sont des accords non exécutoires entre Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) et des fournisseurs qui doivent offrir un éventail de produits ou services, au fur et à mesure des besoins. Les fournisseurs ayant reçu un arrangement en matière d'approvisionnement formeront des listes de fournisseurs qualifiés à partir desquelles le gouvernement du Canada peut demander des soumissions, d'après les besoins particuliers du gouvernement du Canada. Les arrangements en matière d'approvisionnement comportent un ensemble

Solicitation No. - N° de l'invitation
E60PV-19EQUI/B
Client Ref. No. - N° de réf. du client
E60PV-19EQUI

Amd. No. - N° de la modif.
011
File No. - N° du dossier
PV958. E60PV-19EQUI

Buyer ID - Id de l'acheteur
PV958
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

de clauses et conditions prédéterminées qui s'appliqueront à tout contrat subséquent à un arrangement en matière d'approvisionnement.

Insérer :

Les arrangements en matière d'approvisionnement sont des accords non exécutoires entre Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) et des fournisseurs qui doivent offrir un éventail de produits ou services, au fur et à mesure des besoins. Les fournisseurs ayant reçu un arrangement en matière d'approvisionnement formeront des listes de fournisseurs qualifiés à partir desquelles le gouvernement du Canada peut demander des soumissions, d'après les besoins particuliers du gouvernement du Canada.

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT LES MÊMES